

COMMUNE DE MANDELIU-LA-NAPOULE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

CARTE DES ALEAS
SECTEUR EST 1/5000

Le Préfet des Alpes-Maritimes
ESTRATIS
Véronique GONZALEZ
15 OCT. 2021

PRÉSCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements - Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques



Légende

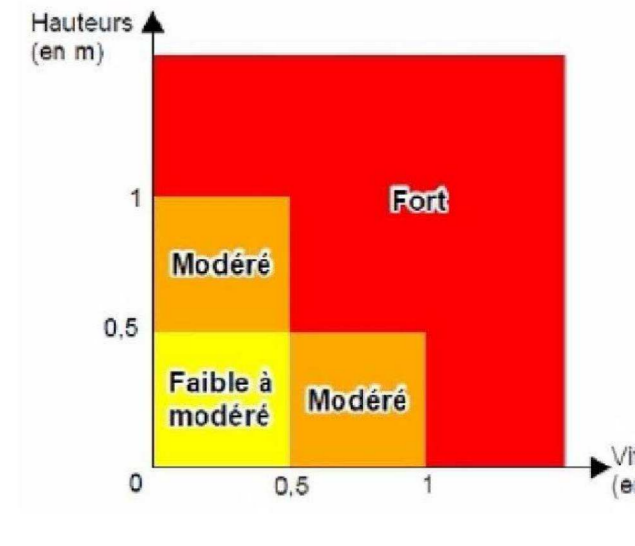
Administratif

----- Limite communale

Modélisation hydraulique

• Cotes d'inondation (mNGF)

Aléa de référence



0 50 100 m
Echelle : 1/5 000

